

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN101

présenté par

Mme Colombier, M. Giletti, M. Berteloot, M. Boccaletti, Mme Galzy, M. Girard, M. Gonzalez,
M. Jacobelli, Mme Martinez, M. Rancoule et M. Taverne

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter la première phrase de l'alinéa 24 par les mots :

« (connaissance et anticipation, dissuasion, protection, prévention, intervention et influence) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est opportun que le rapport annexé décline les six fonctions stratégiques de nos armées qui n'apparaissent pas une seule fois dans l'ensemble du projet de loi.

Tel est l'objet de cet amendement.